Rapport D'ACTIVITÉ 2009 et 2010 2011

Office franco-québécois pour la jeunesse

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AU MINISTRE

Décembre 2012

Monsieur Jean-François Lisée
Ministre des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur

Monsieur le Ministre et Coprésident,

J'ai le plaisir de vous présenter le 42e rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et le 43e rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. Conformément à l'article 6 de la Loi québécoise reconnaissant des organismes visant à favoriser les échanges internationaux pour la jeunesse, ils ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de sa 57e séance tenue à Québec, le 8 décembre 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Alfred Pilon
Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009 5
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010-2011 37

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

1 TABLEAU DES RÉALISATIONS 5

2 PROGRAMMATION 6
Présentation par programmes 6

3 L'ORGANISME EN TABLEAUX 10

4 LOJIQ 13
Présentation du regroupement 13
Présentation des projets LOJIQ 13
Ententes de partenariats 14
Communications et relations publiques 15

5 ÉTATS FINANCIERS 17

ANNEXE – Plan d'action de développement durable 32

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

MISSION

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) contribue au rapprochement des jeunes adultes québécois et français âgés entre 18 et 35 ans par le biais de programmes facilitant la réalisation de projets en France et au Québec. Depuis sa création en 1968, près de 125 000 Québécois et Français ont participé aux programmes de l'OFQJ.

OBJECTIFS

En aidant les jeunes Québécois à réaliser une expérience formatrice en France, l'OFQJ vise essentiellement à améliorer leurs compétences et à favoriser leur développement professionnel et personnel dans différents secteurs d'activités : entrepreneuriat, art et culture, études, emploi, formation, insertion professionnelle, et engagement citoyen.

STRUCTURE

Afin de réaliser son mandat, l'OFQJ a mis en place trois modes d'intervention complémentaires :

- **Une programmation régulière invitant les jeunes Québécois à déposer eux-mêmes des projets quatre fois par an ;**
- **Des projets initiés mis en place avec le soutien de partenaires ;**
- **Des projets soutenus en partenariat.**

SERVICES ET CONDITIONS

L'OFQJ soutient financièrement les jeunes Québécois en défrayant les coûts du transport international et de l'accueil en France, les assurances médicales et responsabilité civile, et en couvrant certains frais liés au transport au Québec. Il offre également un service d'information et d'accompagnement pédagogique, logistique et administratif. En retour, les participants doivent débourser des frais de participation de 450 $.

Sont admissibles les jeunes adultes âgés entre 18 et 35 ans ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et résidant au Québec depuis au moins un an.

TABLEAU DES RÉALISATIONS

section I

RAPPEL GÉNÉRAL DES PROGRAMMES

EMPLOYABILITÉ

- Formation et emploi (F&E)
- Coopération institutionnelle et étudiante (CIE)
- Mobilité des jeunes travailleurs (MJT)

ENTREPRENEURIAT

- Synergie entreprises (SE)

ACTIONS DE COOPÉRATION ET RÉSEAUTAGE

- Action et développement (AD)
- Poursuite d'études collégiales et universitaires en France (PÉCUF)

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PROGRAMME

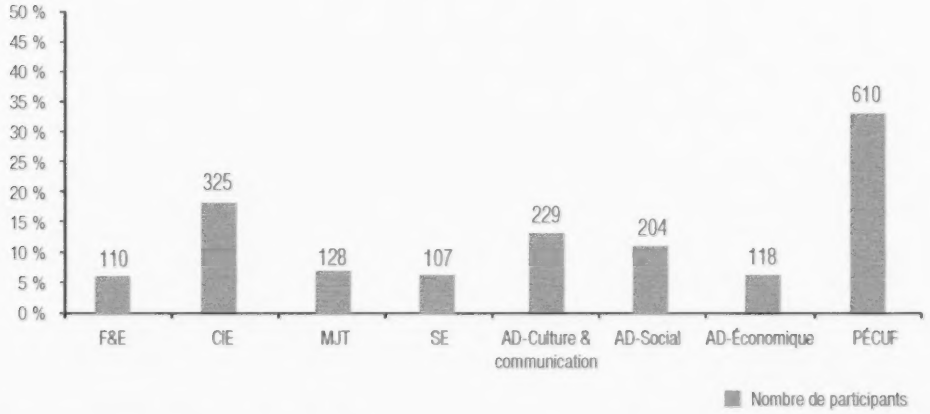

En 2009, 1831 jeunes Québécois ont pris part aux programmes de l'OFQJ, comparativement à 1804 en 2008 et à 1756 en 2007. Ce résultat est notamment le fruit du développement ou du renouvellement d'ententes avec des agences ou ministères sectoriels : Emploi-Québec (Formation et emploi), Secrétariat à la jeunesse (Formation et emploi, Synergie entreprises) et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (PECUF). Il faut mentionner également l'apport de la Fondation LOJIQ dans le soutien à l'entrepreneuriat, au développement durable et à l'insertion socioprofessionnelle.

section II

PROGRAMMATION

PRÉSENTATION PAR PROGRAMMES

FORMATION ET EMPLOI (F&E)

Ce programme vise le développement de l'employabilité pour les demandeurs d'emploi par la réalisation de stages individuels en entreprise ou de projets d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes éloignés du marché de l'emploi.

Faits saillants

- 110 participants
- 60 % des participants en stage en entreprise
- 40 % des participants inscrits dans un projet d'insertion

Exemples de projets d'insertion

Trois Québécois ont participé au Chantier maritime Les voiles de l'espoir dans le but d'apprendre les rudiments de la voile traditionnelle, de la pêche et de la navigation. Ce chantier était axé sur la sensibilisation aux métiers de la mer, notamment la charpenterie marine, le travail en menuiserie et la restauration de voiliers anciens. Le chantier s'est déroulé en Haute-Normandie, en partenariat avec l'Association Fécampoise de développement des activités maritimes et Association images, Spectacles, Musique du Monde (AFDAM - ISMM) et le Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord.

Dix jeunes Québécois en difficulté d'insertion ont participé aux festivals CHAHUTS et QUEYRIES de Bordeaux. Ils ont travaillé au montage technique (éclairage, son, lumière), accompagnés par des techniciens professionnels, et se sont impliqués dans la planification artistique (musique, chanson, slam, poésie, cirque). Partenaire français : Association des Centres d'animation de quartiers de Bordeaux. Partenaires québécois : Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale, Centre Jacques- Cartier.

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ET ÉTUDIANTE (CIE)

Ce programme accompagne les étudiants qui réalisent un stage obligatoire dans le cadre de leurs études.

Faits saillants

- 325 participants

MOBILITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS (MJT)

Ce programme complète l'offre de mobilité de l'OFQJ à l'intention des jeunes actifs sur le marché du travail. Il permet aux jeunes qui ont trouvé un emploi en France d'obtenir un permis de travail temporaire.

Fait saillant

- 128 participants

Il est à mentionner ici que le Québec a comptabilisé en 2009, à l'intérieur du programme MJT, des effectifs notamment associés à l'envoi en France de jeunes qui y occupent des emplois d'été dans le cadre d'ententes intermunicipales et également des emplois liés à la récolte des vendanges. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'une entente convenue en 2008 avec l'Association Québec-France (AQF).

SYNERGIE ENTREPRISES (SE)

Ce programme vise le soutien à l'entrepreneuriat par la sensibilisation à la culture entrepreneuriale et le soutien aux jeunes entrepreneurs.

Faits saillants

- 107 participants
- 36 participants au sein du volet entrepreneur
- 71 participants au sein du volet sensibilisation

Exemples de projets – volet sensibilisation

Quatorze étudiantes inscrites en commercialisation de la mode, membres du Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep Marie-Victorin, se sont rendues en France pour connaître les différentes activités liées au fonctionnement d'une entreprise de mode. Des visites de détaillants, d'ateliers, d'une maison de haute couture et des rencontres avec des agents commerciaux et des manufacturiers ont été organisées avec l'aide de la Délégation générale du Québec à Paris. Partenaire français : Délégation générale du Québec à Paris. Partenaire québécois : Club entrepreneurs étudiants du Cégep Marie-Victorin

Douze participants québécois ont été recrutés par l'OFQJ pour participer à l'École internationale des jeunes entrepreneurs Advancia à Paris. L'objectif était de leur permettre d'explorer leur potentiel entrepreneurial à partir d'une formation axée sur le développement des compétences entrepreneuriales dans un contexte de mondialisation et de multiculturalisme. Partenaires français : Chambre de commerce de Paris, École internationale des jeunes entrepreneurs Advancia. Partenaire québécois : Université de Sherbrooke.

Cinq étudiants recrutés dans le réseau universitaire ont participé à une formation en entrepreneuriat offerte par le Centre européen d'entreprise et d'innovation de Pas-de-Calais. La formation est axée sur le développement de la créativité et du potentiel entrepreneurial des participants à partir de la création virtuelle d'un projet d'entreprise. Partenaire français : Centre européen d'entreprises et d'innovation de Pas-de-Calais. Partenaires québécois : Centre d'entrepreneurship Poly-HEC, Entrepreneuriat Laval.

Exemple de projet – volet entrepreneur

Dans le cadre d'une entente avec le RJCCQ, six entrepreneurs ont participé au 16e Salon des entrepreneurs à Paris. Des rencontres d'affaires et des activités de réseautage ont été organisées en collaboration avec la Délégation du Québec à Paris. Partenaires français : Chambre de commerce de Paris, Délégation générale du Québec à Paris. Partenaires québécois : Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Exemple de projet – volet mentorat

Neuf jeunes mentorés ont pris part à la 24e édition de Pollutec, le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement. Spécialisés dans les secteurs de la gestion des matières résiduelles et de la bioénergie, les participants ont partagé un kiosque promotionnel avec des entrepreneurs québécois chevronnés (+ de 35 ans) recrutés par les partenaires de l'OFQJ. Ces derniers ont d'ailleurs été accompagnés par 2 jeunes entrepreneurs soutenus par l'Office. Des visites industrielles en région Rhône-Alpes et des rendez-vous d'affaires ciblés ont également été organisés en marge du Salon. Partenaires québécois : Export Environnement, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR CULTURE ET COMMUNICATION

Ce programme vise à soutenir les jeunes professionnels de la culture et de la communication ou les étudiants en formation à temps plein dans ces secteurs. Leurs projets touchent la création, la diffusion, la recherche, la participation à des événements et le perfectionnement professionnel dans les disciplines des arts de la scène, du cinéma, des arts visuels ainsi que de la gestion culturelle, de la muséologie, de la littérature, etc.

Faits saillants

- 229 participants

Exemples de projets

Quatorze élèves de l'École nationale de cirque de Montréal ont participé au Festival mondial du cirque de demain à Paris pour présenter le numéro d'ouverture. C'était d'ailleurs la première fois qu'une grande école de cirque hors Europe était invitée à présenter le numéro d'ouverture. Partenaire français : Festival mondial du cirque de demain à Paris. Partenaire québécois : École nationale de cirque de Montréal

Le Grand Huit franco-québécois (7e édition) s'est réuni en France pour une résidence artistique suivie d'une série de spectacles dans plusieurs villes de la Région Centre. Les huit artistes du collectif en chanson se sont ensuite retrouvés au Québec pour la deuxième partie de la résidence de création à Petite-Vallée avant une tournée en Gaspésie et à Montréal. Partenaires français : Les Bains-Douches, le Train-Théâtre de Portes-lès-Valence avec la collaboration du Groupe des 20, de la Région Rhône-Alpes et de la Région Centre. Partenaires québécois : Festivals de chanson de Petite Vallée et de Granby, Coup de coeur francophone, Concours Ma Première Place des Arts, SODEC, Musicaction, Consulat général de France.

La classe de création du Conservatoire d'art dramatique de Montréal a présenté son travail dans le cadre de deux événements en France; des séries de capsules écrites par les neuf comédiens pour raconter leur version d'un Québec contemporain et historique et une création au Mois Molière où ils ont régalé les Versaillais avec *L'Affaire Tartuffe en Nouvelle-France*. Partenaires français : Festival du Mot (La Charité sur Loire) et Mois Molière (Versailles). Partenaire québécois : Conservatoire d'art dramatique de Montréal

Premiers concerts en Europe de la nouvelle carrière solo de Caracol aux Trois Baudets. Partenaire français : Salle de spectacles Les Trois Baudets. Partenaire québécois : Caracol (Iguana Management, Preste).

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR SOCIAL ET ENGAGEMENT CITOYEN

Ce programme vise à soutenir l'engagement citoyen des jeunes en favorisant le développement de réseaux de partenaires, l'échange d'expertise et le perfectionnement professionnel. Le programme couvre diverses problématiques sociétales contemporaines : développement durable, interculturalisme, sciences et éthique, consommation responsable, engagement citoyen.

Faits saillants

- 204 participants

Exemples de projets

À la suite de la tempête Klaus qui s'est abattue en janvier 2009 dans le Sud-Ouest de la France, 12 élèves du programme en arboriculture et élagage du Centre de formation professionnelle Fierbourg se sont portés volontaires pour effectuer des travaux d'élagage dans cette région, plus précisément à Bordeaux. Partenaire français : Base de Plein Air de l'Association Mexico-Loisirs de Leyre. Partenaire québécois : Centre de formation professionnelle Fierbourg.

Poursuivant une coopération avec le Réseau des Écoles de Citoyens (RÉCIT) initiée en 2005, l'OFQJ a recruté une délégation de sept personnes, acteurs de l'éducation citoyenne pour participer à des ateliers thématiques, temps de formation, échanges d'expériences et visites terrain sur l'éducation, la remise en cause des libertés, le développement durable et la dimension écologique, et l'économie sociale et solidaire.

L'OFQJ a recruté une délégation québécoise de huit personnes pour participer au Forum Mondial de l'Économie Responsable à Lille. Après la diversité en 2007 et la protection de la planète en 2008, les Rencontres internationales 2009 se déroulaient sous le thème de l'argent responsable. Le programme de séjour était complété par des visites terrain. Partenaires français : Forum Mondial Lille, Réseau Alliances.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR ÉCONOMIQUE

Ce programme vise à soutenir le développement de réseaux de partenaires dans les milieux économiques, l'échange d'expertise et de savoir-faire ainsi que le perfectionnement professionnel. Les séjours prennent différentes formes : participation à un événement (colloque, forum, séminaire, atelier de formation) ou perfectionnement professionnel dans le cadre d'un stage en entreprise.

Faits saillants

- 118 participants

Exemples de projets

Neuf étudiants inscrits en techniques de matériaux composites au Cégep de Saint-Jérôme ont participé aux Journées européennes composites (JEC) à Paris afin de découvrir les principales innovations dans le domaine des matériaux composites. Partenaire français : Journées européennes composites. Partenaire québécois : Cégep de Saint-Jérôme.

Vingt membres du Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont participé au Salon international de l'agriculture et de la machinerie agricole à Paris. Des rencontres et des échanges avec des représentants du Centre national des jeunes agriculteurs et de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ont également été organisés. Partenaires français : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Centre national des jeunes agriculteurs. Partenaires québécois : Union des producteurs agricoles, Centre régional des jeunes agriculteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

À l'approche du dépôt d'un plan de développement stratégique territorial pour leur région, cinq professionnels du développement rural et économique du Témiscamingue se sont rendus en Auvergne pour acquérir l'expertise dans le développement rural durable de cette région française afin d'alimenter leur réflexion. Partenaire français : École nationale du génie rural, des eaux et des forêts Clermont-Ferrand. Partenaires québécois : Société de développement du Témiscamingue, Municipalité régionale du comté.

POURSUITE D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES EN FRANCE (PÉCUF)

Ce programme accompagne les étudiants de niveau collégial et universitaire qui complètent une partie de leur scolarité en France tout en restant liés à leur établissement au Québec.

Faits saillants

- 610 participants

Mentionnons aussi

Ce programme provient d'une entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et l'OFQJ. Il favorise la poursuite d'études supérieures en France pour des étudiants québécois. L'entente prévoit sur une année fiscale le soutien de 592 étudiants répartis entre le niveau collégial (150 participants aux études ou en stage) et universitaire (442 participants aux études).

section III

L'ORGANISME EN TABLEAUX

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PROGRAMME

PROGRAMMES	EFFECTIFS 2009 PARTICIPANTS
	Réalisés au 31 déc.
CIE	325
PÉCUF	610
F&E	110
MJT	128
SE	107
AD Économique	118
AD Social	204
AD Culture et communication	229
TOTAL	**1831**

FORMES DES PROJETS

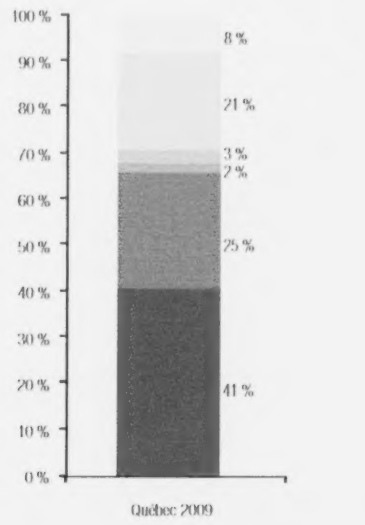

PORTRAIT TYPE DU PARTICIPANT QUÉBÉCOIS

1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

		Québec	Québec
SEXE	F	1069	*58 %*
	H	762	*42 %*
ÂGE	18-24	1246	68 %
	25-29	365	*20 %*
	30-35	220	*12 %*
STATUT	Aux études	1349	*74 %*
	En emploi	358	*20 %*
	Mesure emploi	124	*7 %*
SCOLARITÉ	Universitaire	904	*49 %*
	Collégial	521	*28 %*
	Secondaire et moins	406	*22 %*
REVENU	0 à 9 999 $	1069	*58 %*
	10 000 $ à 19 999 $	457	*25 %*
	Plus de 20 000 $	244	*13 %*
	Sans réponse	61	*3 %*
Nombre de participants		**1831**	

PROVENANCE DES QUÉBÉCOIS

Nom des régions	% au Québec *	1er janvier au 31 décembre 2009
Bas - Saint-Laurent	2,3%	66 3,6%
Saguenay - Lac-Saint-Jean	3,4%	61 3,3%
Capitale-Nationale	9,0%	245 13,4%
Mauricie	3,0%	49 2,7%
Estrie	3,9%	64 3,5%
Montréal	28,6%	497 27,1%
Outaouais	4,5%	53 2,9%
Abitibi-Témiscamingue	1,8%	46 2,5%
Côte-Nord	1,2%	28 1,5%
Nord-du-Québec	0,6%	3 0,2%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1,0%	36 2,0%
Chaudière-Appalaches	5,0%	88 4,8%
Laval	4,7%	60 3,3%
Lanaudière	5,1%	91 5,0%
Laurentides	6,1%	113 6,2%
Montérégie	17,0%	280 15,3%
Centre-du-Québec	2,8%	48 2,6%
Hors Québec		3 0,2%
TOTAL		**1831**

** Pourcentage des jeunes 18-35 ans par région en comparaison avec la population totale des 18-35 ans au Québec.*
Source : Statistiques Canada, Statistiques démographiques annuelles 2006.

LOJIQ section IV

PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT

L'OFQJ fait partie de LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec, qui regroupe également l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) (depuis 2009) et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ). Né en 2007 d'une volonté politique d'offrir un guichet unique de mobilité internationale, LOJIQ est devenu l'un des principaux maîtres d'oeuvre en matière de programmes de mobilité offerts aux jeunes du Québec. En opérant une meilleure synergie entre les Offices existants et en développant de nouvelles avenues de coopération, LOJIQ consolide une expertise bien établie tout en conservant la personnalité et le caractère distinct de chacun des Offices jeunesse internationaux. La Fondation LOJIQ a également vu le jour en 2007. Celle-ci a pour objectif d'apporter un soutien financier à l'OFQJ, l'OQAJ, l'OQMJ et l'OQWBJ, visant ainsi à les aider à accomplir leur mission commune : appuyer les jeunes adultes québécois dans la réalisation de leur projet à l'international.

La Fondation LOJIQ est un organisme sans but lucratif administré par un conseil indépendant formé de représentants du milieu des affaires et de la société civile. Depuis le début de ses activités, elle met à profit la contribution de plusieurs entreprises du secteur privé.

PRÉSENTATION DES PROJETS LOJIQ

Un projet LOJIQ résulte de la synergie entre les quatre Offices (Office franco-québécois pour la jeunesse, Office Québec-Amériques pour la jeunesse, Office Québec-Monde pour la jeunesse et Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse) pour développer des projets transversaux se déroulant sur l'un ou l'autre des territoires couverts.

AU QUÉBEC

3e édition des Petits-Bonheurs

Pour une troisième année consécutive, projet croisé réunissant douze jeunes créateurs belges francophones, français et québécois qui ont suivi des ateliers de réflexion et de création dédiés à la petite enfance en partenariat avec Petits bonheurs à Montréal, le festival Méli'môme à Reims (France) et le Festival L'Art et les tout-petits de Charleroi (Communauté française de Belgique).

À L'ÉTRANGER

Exemples de projets

Trois professionnels oeuvrant dans des milieux associatifs et sociaux en Guyane française (Association DAAC-Guyane, Sillage Conseil-Cayenne, Association Graine Guyane) et un conseiller d'éducation populaire de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Guyane, ainsi que cinq jeunes bénévoles du Réseau des écoles de citoyens, formaient la délégation française. Ils ont rejoint une trentaine de jeunes citoyens québécois engagés, soutenus par l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse. Partenaires français : DRJS Guyane, Région Île-de-France, RÉCIT. Partenaire québécois : Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

Tous les trois ans, le Forum mondial de l'eau a lieu dans un pays différent. En 2009, il s'est tenu à Istanbul en Turquie. À la suite d'un partenariat établi entre l'OFQJ et le Secrétariat international de l'eau, deux jeunes Québécois ayant participé au projet Lacs et rivières en fête et cinq jeunes autres francophones (3 Français, 1 Moldave et 1 Béninois) se sont rendus en Turquie pour prendre part aux activités jeunesse du Secrétariat international de l'eau ainsi qu'à celles organisées par le Forum. Partenaire français : Solidarité Eau Europe. Partenaire québécois : Secrétariat international de l'eau.

Deux étudiants en sciences politiques de France et du Québec ont participé à une mission officielle de l'OÉA dans le cadre d'une action collective de consolidation démocratique en Amérique centrale : veiller au bon déroulement de l'élection présidentielle du 15 mars 2009 au Salvador. Il s'agissait pour eux d'une occasion de découvrir un milieu professionnel étroitement lié à leur formation et de s'insérer dans un réseau international de coopération et d'action diplomatique. Partenaire français : Institut d'études politiques de Paris. Partenaire québécois : Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

ENTENTES DE PARTENARIATS

Secrétariat à la jeunesse

L'OFQJ est inscrit comme partenaire de la stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Les principaux défis de la Stratégie sont de favoriser la réussite éducative, d'enrichir l'expérience et la formation, d'améliorer les conditions de vie, de soutenir les jeunes qui vivent des difficultés et d'encourager l'engagement social. L'OFQJ s'inscrit directement dans cette stratégie quinquennale par le biais de cinq mesures :

- accroître l'offre de stages professionnels à l'étranger aux jeunes diplômés des milieux collégial et universitaire;
- faciliter l'accessibilité des stages à l'étranger aux jeunes vivant dans des régions éloignées;
- soutenir la participation de jeunes Québécois à un stage ou à une activité à l'étranger afin de les sensibiliser et de les former aux valeurs entrepreneuriales ;
- encourager la participation de jeunes entrepreneurs à des formations, à des salons d'affaires à l'étranger ainsi qu'à des missions commerciales;
- jumeler des jeunes à des entreprises afin de leur permettre d'acquérir une expérience entrepreunariale lors de missions internationales.

Quelques chiffres

Le volet sensibilisation à l'entrepreneuriat se réalise grâce au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) au sein du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Dans le cadre de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse, le SAJ consent un octroi budgétaire de 500 000 $ pour l'exercice 2009-2014, à répartir entre les Offices.

Afin de soutenir le volet mentorat d'affaires international, toujours dans le cadre de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse, le SAJ octroie aux Offices un montant de 200 000 $ pour l'exercice 2009-2014.

Pour appuyer le volet entrepreneuriat, le SAJ fournit aux Offices un soutien de 1 000 000 $ pour l'exercice 2009-2014. Des bourses dont le montant varie entre 500 $ et 1 500 $ sont également octroyées aux entrepreneurs participants par l'entremise de la Fondation LOJIQ.

Enfin, rappelons que dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le Secrétariat à la jeunesse a consenti aux Offices pour la durée de l'exercice un montant de 1 500 000 $ pour la réalisation de stages en entreprises pour diplômés collégiaux ou universitaires en recherche d'emploi.

Emploi Québec

Au cours de l'année 2008, une démarche a été entreprise par LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec, auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) afin d'élargir le partenariat des Offices avec Emploi-Québec dans le cadre du Pacte pour l'emploi. À cette fin, un document mettant en lumière l'apport démontré des initiatives de stages pratiques pour les jeunes à l'étranger a été soumis au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, ainsi qu'au premier ministre du Québec et ministre responsable de la Jeunesse, monsieur Jean Charest, et enfin, à madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Cette initiative venait s'inscrire en phase avec la volonté du gouvernement de créer un « nouvel espace économique », de favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre, de soutenir à travers sa Stratégie d'action jeunesse des initiatives de mobilité internationale et enfin, de relever, par la mise en oeuvre du Pacte pour l'emploi, les nombreux et multiples défis que posent l'adaptation, l'insertion et le plein développement de la main-d'oeuvre.

Rappelons que la subvention octroyée à l'OFQJ est de 325 000 $ annuellement, couvrant la période 2007-2010. Un nouveau protocole d'entente triennal, s'il était convenu entre les Offices et le Ministère, intégrerait en une seule entente les trois ententes préexistantes.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le 31 mars 2008 prenait fin l'entente Poursuite d'études collégiales et universitaires en France convenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Cette entente a alors été renouvelée pour la période 2008-2010 aux mêmes conditions que l'entente précédente (2006-2008) pour un montant annuel de 499 648 $.

À l'issue de l'entente prévalant jusqu'au 31 mars 2010, et advenant le renouvellement de cette dernière, c'est dans le cadre d'un protocole convenu entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) que s'inscrirait le soutien de l'OFQJ aux étudiants québécois en France. Un décret est présentement à l'étude à cet égard.

Une entente élargie permettrait ainsi d'assumer à l'intérieur d'un même protocole la gestion des programmes Poursuite d'études collégiales et universitaires dans les Amériques (PECUAM), Poursuite d'études collégiales et universitaires en Asie (PECUAS), Poursuite d'études collégiales et universitaires en Communauté française de Belgique (PECUCFB) et Poursuite d'études collégiales et universitaires en France (PECUF).

Fondation LOJIQ

La participation d'entreprises privées en soutien aux activités des Offices jeunesse internationaux du Québec a permis la réalisation de nombreux projets en entrepreneuriat, insertion socioprofessionnelle et développement durable.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Plan de communication et nouveaux outils

En termes de communication, le regroupement LOJIQ a franchi une étape de plus dans l'offre faite aux 18-35 ans au Québec. La formule de guichet unique a été mise de l'avant, et les actions de promotion des Offices ont été menées d'une même voix.

En 2009, la Direction des communications a travaillé à la production et à la mise en oeuvre d'un nouveau plan de communication. Par le biais d'une nouvelle plateforme de communication, ce second plan de communication fixe l'atteinte d'objectifs en ce qui a trait à :

- Le maintien de la notoriété de l'OFQJ
- La compréhension de LOJIQ
- La diffusion et la distribution de l'information
- L'utilisation des réseaux sociaux (en ligne et hors ligne)
- L'évaluation de la portée de nos actions
- L'intégration « Office Québec-Monde pour la jeunesse » à l'offre LOJIQ

Les moyens que la Direction des communications a utilisés pour l'atteinte des objectifs font appel à la tradition et à l'innovation :

- Documentation écrite : optimiser son utilisation et sa distribution et cadrer les actions dans une campagne qui fera appel aux relations publiques et au marketing viral
- Présence Internet : concentrer l'offre en un seul point tout en s'assurant de la présence de LOJIQ là où la clientèle peut nous chercher (moteurs de recherche et réseaux sociaux)
- Rédaction de nouvelles pour le Web : établir des gabarits en fonction des habitudes de lecture sur le Web et mettre en évidence le contenu généré par les participants
- Relations publiques : diversification des activités de relations publiques et rapprochement avec la blogosphère, les médias régionaux et la clientèle régionale par des activités terrains, rencontre de partenaires, rencontre de la clientèle dans les institutions d'enseignement, activités avec la presse

Les actions de communication prises répondent à certaines priorités en regard de la clientèle-cible, en lien avec la Stratégie d'action jeunesse du Gouvernement du Québec et les nouvelles entrées de fonds :

- Les jeunes adultes en régions
- Les chercheurs d'emploi et les jeunes adultes inscrits dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle
- Les étudiants
- Les jeunes entrepreneurs, avec le Défi entrepreneuriat et la priorité qu'accordent à cette clientèle certains donateurs de la Fondation
- Les jeunes des Premières nations, les jeunes engagés socialement et les projets en développement durable

Première édition des prix LOJIQ

En 2008, un comité a été formé au sein de LOJIQ afin qu'il n'existe désormais qu'un seul événement de remise de prix pour les jeunes adultes québécois ayant effectué des séjours à l'international, et ce, grâce à un ou l'autre des organismes composant LOJIQ. Le 27 mai 2009 s'est déroulé le premier événement de remise de prix Les LOJIQ. Se voulant une reconnaissance publique pour l'accomplissement de projets exceptionnels à l'international, ces prix ont été remis à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une soirée au cours de laquelle les lauréats ont reçu des mains de personnalités publiques, une oeuvre d'art pour leur réalisation. 11 LOJIQ ont été remis, dont cinq à des participants ou groupes de participants OFQJ. Un premier LOJIQ hommage a été décerné à M. Jean-Paul L'Allier, premier secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Guide du participant

LOJIQ a entamé des démarches auprès d'Ulysse, éditeur québécois de guides de voyage, pour développer un guide du participant LOJIQ. Préalablement à l'étape de recherche et rédaction, un comité interne sera créé afin de cibler les contenus permettant à LOJIQ de se distinguer dans une offre renouvelée de contenu pouvant être utile aux futurs participants des Offices.

Alfa Rococo

En juillet 2009, Alfa Rococo a effectué une tournée en Europe qui a permis au duo de, un, faire la promotion de la sortie de leur album en France (septembre 2009) et, deux, de participer aux trois Francofolies au cours du même été : La Rochelle, Spa et Montréal. LOJIQ a été impliqué dans les activités de relations publiques au Québec entourant les activités à l'étranger de ses porte-parole.

Site web LOJIQ

Tout en poursuivant ses activités régulières, l'équipe des communications a débuté, en 2009, les travaux de développement du premier site Web LOJIQ, qui concrétisera, en ligne, la formule de guichet unique de mobilité jeunesse internationale. Plusieurs étapes préliminaires ont été franchies dans ce projet : identification des internautes-types, focus group et inventaire de contenu et la rédaction (ou harmonisation dans certains cas) des contenus ont occupé l'équipe. Plusieurs anciens participants, à titre de professionnels, travaillent avec LOJIQ sur ce projet.

Promotion en régions

Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, LOJIQ est touché directement par les mesures énoncées dans le Défi des régions. Afin de s'assurer d'une accessibilité pour tous les jeunes des régions, de promouvoir cette accessibilité et de stimuler l'intérêt de ces jeunes pour le développement de leurs compétences à l'international, LOJIQ a été à la rencontre de partenaires en Abitibi en octobre 2009.

Avant de se déplacer, les partenaires (CJE, SADC, CLE, CRE, enseignants, intervenants en milieu collégial ou universitaire, etc.) ont été contactés afin de leur proposer une participation à une rencontre d'information sur les programmes de LOJIQ. Des anciens participants ont également été invités à venir témoigner de leur projet réalisé avec LOJIQ. Les médias locaux sont également convoqués à ces rencontres.

Suite à ces déplacements, un suivi téléphonique est effectué auprès de chacune des personnes présentes, à savoir s'ils ont besoin de plus de documentation, s'ils ont des questions, etc.

États financiers de la section québécoise de l'

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS DE LA SECTION QUÉBÉCOISE

Nous avons vérifié le bilan de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») au 31 décembre 2009 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la section québécoise de l'OFQJ. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 25 mars 2010

*CA auditeur permis n° 8720

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2009

États financiers

Bilan 1

État des produits et charges 2

État de l'évolution des actifs nets 3

État des flux de trésorerie 4

Notes afférentes aux états financiers 5

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Bilan

31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	2009	2008
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	20 110 $	2 577 $
Placements temporaires (note 3)	5 118	280 256
Débiteurs (note 4)	745 622	525 055
Somme à recevoir de la section française	17 833	15 115
Frais payés d'avance	15 907	13 691
	804 590	836 694
Immobilisations (note 5)	33 673	14 900
	838 263 $	851 594 $
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Charges à payer	346 057 $	390 506 $
Produits reportés (note 6)	181 273	141 587
	527 330	532 093
Actifs nets		
Investis en immobilisations	33 673	14 900
Réserve de trésorerie	275 000	275 000
Surplus disponible	2 260	29 601
	310 933	319 501
Engagements (note 11)		
	838 263 $	851 594 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

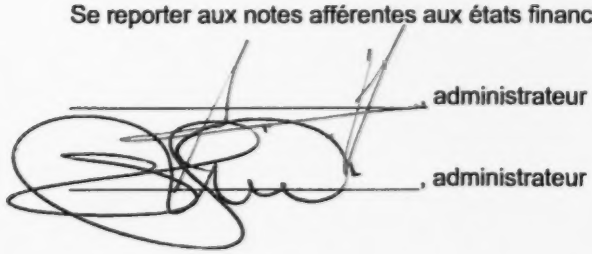

, administrateur

, administrateur

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des produits et charges

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	2009	2008
Produits		
Subventions et conventions (note 7)	3 582 371 $	3 407 536 $
Contributions des participants	838 371	805 958
Bourses LOJIQ	56 642	40 000
Projets spéciaux (note 8)	–	97 136
Revenus divers	104 742	102 070
Intérêts	4 886	39 518
	4 587 012	4 492 218
Charges		
Salaires	1 282 552	1 349 042
Charges patronales	254 000	263 572
Frais de transport des participants		
International	1 393 855	1 266 521
Local	43 713	21 130
Assurance des participants	102 974	96 389
Accueil et préparation des participants	157 878	181 529
Soutien aux projets	732 099	662 888
Projets spéciaux	–	194 892
Fondation	2 299	98 611
Mission locale et outre-mer	48 716	56 587
Communications et promotion	112 019	73 774
Frais généraux et administratifs		
Coûts fixes	295 720	200 289
Coûts variables	147 028	125 051
Amortissement des immobilisations	19 284	43 533
Perte de change	3 443	3 363
	4 595 580	4 637 171
Excédent des charges sur les produits	(8 568) $	(144 953) $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	Investis en immobilisations	Réserve de trésorerie	Surplus disponible	2009 Total	2008 Total
Solde au début de l'exercice	14 900 $	275 000 $	29 601 $	319 501 $	464 454 $
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(19 284)	–	10 716	(8 568)	(144 953)
Investissement net en immobilisations	38 057	–	(38 057)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	33 673 $	275 000 $	2 260 $	310 933 $	319 501 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des charges sur les produits	(8 568)$	(144 953)$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	19 284	43 533
Variation du fonds de roulement hors caisse lié aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(220 567)	(7 027)
Sommes à recevoir de la section française	(2 718)	(5 146)
Frais payés d'avance	(2 216)	17 224
Charges à payer	(44 449)	(292 548)
Produits reportés	39 686	(150 528)
	(219 548)	(539 445)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(38 057)	(8 931)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(257 605)	(548 376)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	282 833	831 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	25 228 $	282 833 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires comme suit :		
Encaisse	20 110 $	2 577 $
Placements temporaires (note 3)	5 118	280 256
	25 228 $	282 833 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2009

Organisme bi-gouvernemental, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») est composé de deux sections implantées au Québec et en France, dont les bureaux sont situés respectivement à Montréal et à St-Denis. Elles disposent chacune d'une autonomie de gestion, justifiée par les différences de moyens, de contextes et de pratiques.

L'OFQJ a pour mission de rapprocher les jeunes des communautés du Québec et de la France en offrant des programmes qui se concentrent sur le développement et le perfectionnement professionnels des jeunes de 18 à 35 ans.

En 2006, le gouvernement du Québec, dans une volonté d'offrir aux jeunes adultes québécois une ouverture unique vers l'international, a entrepris des actions afin d'établir une réelle synergie entre les trois organismes de mobilité internationale jeunesse du Québec, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ »), l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (« OQAJ ») et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (« OQWBJ »).

Ces actions se sont concrétisées :

- par la loi n° 4 (2006, chapitre 18) modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur L'Office franco-québécois pour la jeunesse;
- par la nouvelle politique internationale du Québec qui propose un accroissement de l'offre de stages à l'étranger;
- par des mesures réelles dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec;
- par la nomination d'une seule personne pour diriger les trois organismes de façon à améliorer leur fonctionnement et à assurer une plus grande cohérence de l'action gouvernementale.

Le 25 mars 2010, les états financiers ont été approuvés pour leur émission par le secrétaire général de la section québécoise. Le conseil d'administration a cependant le pouvoir d'amender les états financiers après leur émission.

L'organisme n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

1. Principales conventions comptables

a) Principes comptables utilisés

Les états financiers de la section québécoise de l'OFQJ ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Des états financiers distincts cumulant les sections québécoise et française ont été préparés.

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Placements temporaires

Les placements temporaires à court terme sont classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » et comptabilisés à la juste valeur.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel informatique	3 à 6 ans
Logiciels	3 ans

d) Constatation des revenus

Les produits affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Conversion de devises

Les produits et les charges issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction.

f) Instruments financiers

Conformément au chapitre 3855, *Instruments financiers*, et au chapitre 3861, *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, soit détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts, créances et autres passifs financiers.

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers sont tous constatés au bilan et sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des instruments détenus jusqu'à leur échéance; les prêts, créances et autres passifs financiers sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction est enregistrée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme disponibles à la vente est enregistrée à titre d'élément des actifs nets.

La section québécoise a classé son encaisse et ses placements temporaires comme détenus à des fins de transaction, et les débiteurs, la somme à recevoir de la section française et les charges à payer, comme prêts, créances et autres passifs financiers.

La section québécoise a choisi d'appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, au lieu des chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et 3863, *Instruments financiers - présentation*.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus oblige la direction à avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Nouvelle convention comptable

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. Ce chapitre établit des normes pour la divulgation de l'information sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Ce chapitre est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er octobre 2008. Cette nouvelle norme, qui a été mise en application le 1er janvier 2009, ne concerne que les informations à fournir et elle n'a aucune incidence sur les résultats financiers de la section québécoise.

3. Placements temporaires

	2009	2008
Instruments du marché monétaire, à la juste valeur qui s'apparente au coût	5 118 $	280 256 $

4. Débiteurs

	2009	2008
Subventions à recevoir et conventions	674 637 $	415 443 $
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	15 139	10 512
Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse	7 258	11 459
Fondation des Offices jeunesse internationaux du Québec	–	62 438
Divers	48 588	25 203
	745 622 $	525 055 $

5. Immobilisations

			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel informatique	190 893 $	157 799 $	33 094 $
Logiciels	20 270	19 691	579
	211 163 $	177 490 $	33 673 $

5. Immobilisations (suite)

			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel informatique	252 603 $	240 636 $	11 967 $
Logiciels	19 575	19 575	–
Améliorations locatives	60 950	58 017	2 933
	333 128 $	318 228 $	14 900 $

Les acquisitions de l'exercice totalisent 38 057 $ en 2009 (8 931 $ en 2008). L'organisme a radié des immobilisations complètement amorties totalisant 160 022 $.

6. Produits reportés

	2009	2008
Contribution des participants	129 300 $	127 350 $
Bourses Fondation	50 024	–
Autres	1 949	14 237
	181 273 $	141 587 $

7. Subventions et conventions

	2009	2008
Ministère des Relations internationales	2 250 000 $	2 250 000 $
Ministère de l'Éducation du Québec	708 538	484 456
Emploi-Québec	370 400	325 000
Secrétariat à la jeunesse	245 871	249 469
Ministère des Relations internationales - Fondation	7 562	98 611
	3 582 371 $	3 407 536 $

8. Projets spéciaux

	2009	2008
400e Ville de Québec	– $	56 500 $
Université sur le patrimoine	–	20 636
Futurallia	–	20 000
	– $	97 136 $

9. Régime de retraite

La section québécoise de l'OFQJ offre à la plupart de ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations versées par la section représentent 8 % des salaires admissibles des participants pour un montant de 98 742 $ (96 536 $ en 2008).

10. Information sur le capital

La section québécoise définit son capital comme étant ses actifs nets. La section québécoise se finance au moyen des flux de trésorerie.

En vertu d'un règlement financier interne, la section québécoise doit se munir d'une réserve afin de pourvoir au financement de ses opérations. Cette réserve, qui doit se situer entre 50 000 $ et 275 000 $, s'élève à 275 000 $ en date du 31 décembre 2009.

11. Engagements

La section québécoise s'est engagée pour l'utilisation d'un photocopieur en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 31 mai 2012, ainsi que d'un deuxième photocopieur en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 24 février 2014. Les paiements jusqu'à l'échéance sont les suivants :

2010	4 932 $
2011	4 932
2012	3 476
2013	2 436
2014	406

12. Instruments financiers

a) Risque de change

Une partie des charges de la section québécoise se transige en devise européenne (euros). La section québécoise absorbe la moitié de l'écart de change sur ces transactions, l'autre moitié étant absorbée par la section française à la fin de l'exercice.

b) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, de la somme à recevoir de la section française et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins de un an.

13. Opérations entre apparentés

Section française

Dans le cours normal de ses activités, la section québécoise a effectué des opérations avec la section française.

Les opérations incluses dans les états financiers de la section québécoise sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les liens d'apparentés se détaillent par le fait que les parties engagent des frais d'accueil, d'hébergement et d'activités, chacune de leur côté pour des échanges d'étudiants, et qu'elles rapprochent leurs charges qui se soldent par un compte à recevoir ou à payer à la fin de l'exercice.

L'OQAJ et l'OQWBJ

En vertu d'une entente de partage avec l'OQAJ et l'OQWBJ, la section québécoise de l'OFQJ a refacturé à ces deux organismes des charges détaillées comme suit :

Salaires et charges patronales	157 137 $
Communications, frais de représentation et de déplacement	29 760
Frais d'administration	20 874
	207 771 $

13. Opérations entre apparentés (suite)

L'OQAJ et l'OQWBJ (suite)

En vertu de la même entente, la section québécoise a assumé des charges de l'OQAJ détaillées comme suit :

Salaires et charges patronales	135 211 $
Communications, frais de représentation et de déplacement	25 783
Frais d'administration	17 961
	178 955 $

De plus, la section québécoise a refacturé à l'OQWBJ un montant de 8 103 $ représentant l'utilisation de locaux.

Les montants refacturés ont été imputés en réduction des charges correspondantes présentées à l'état des résultats. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Fondation

La Fondation des Offices jeunesse internationaux du Québec (la « Fondation ») a été créée le 16 janvier 2007 pour récolter des fonds afin de permettre aux jeunes du Québec d'acquérir une formation internationale par l'intermédiaire d'organismes, notamment l'OFQJ. La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies*, Partie III et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Au cours de l'exercice, la gestion des subventions reçues pour la Fondation a été transmise de l'OFQJ à la Fondation. En 2009, la section québécoise a reconnu comme produit une somme de 7 562 $ relative aux dernières charges équivalentes engagées pour la Fondation.

ANNEXE

Plan d'action de développement durable

Résultats pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009

UN ENVIRONNEMENT NATUREL POUR LOJIQ

En mars 2008, LOJIQ déposait son Plan d'action de développement durable. Les trois Offices se sont alors engagés à mettre sur pied les mêmes actions et atteindre les mêmes cibles. Comme le prévoit la Loi du développement durable, cette section distincte du rapport d'activité présente l'état d'avancement de la mise en application du plan d'action pour l'OFQJ.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle, des partenaires et des employés de LOJIQ.

ACTION 1	GESTES	SUIVIS
• Informer et sensibiliser au développement durable les clientèles et les partenaires de LOJIQ	• Diffuser des nouvelles sur les initiatives en développement durable des jeunes appuyés par LOJIQ dans les bulletins d'information	• Action : Débutée • Calcul de l'année 0 : terminé
INDICATEURS	• Nombre d'initiatives diffusées dans les bulletins d'information de chaque organisme	
CIBLES	• Maintenir le nombre d'initiatives de diffusion de l'année précédente pour chaque organisme (l'année 0 est l'année civile 2009)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Nombre d'articles : 29	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle, des partenaires et des employés de LOJIQ

ACTION 2	GESTES	SUIVIS
• Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.	• Présenter le plan d'action à tout le personnel • Organiser des activités-midi : conférences et visionnement de documentaires ayant pour thème le développement durable	• Débutée
INDICATEURS	• Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable • Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	
CIBLES	• 80 % du personnel rejoint par les activités • 50 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• 0 % du personnel rejoint par les activités (N.B. 100 % du personnel a été rejoint par les activités dans la première année d'entrée en vigueur du Plan d'action de développement durable, soit en 2008-2009) • 40 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	

ANNEXE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Mise en place des mesures de gestion et d'acquisition écologiquement et socialement responsables.

ACTION 3	GESTES	SUIVIS
• Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	• Privilégier le transport en commun pour les déplacements dans le cadre du travail • Récupération multimatière • Fermeture de l'éclairage • Etc.	• Action : Débutée
INDICATEURS	• État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnemental • État d'avancement de la mise en œuvre de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale • État d'avancement de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable	
CIBLES	• Mise en œuvre du cadre de gestion environnemental d'ici 2011 • 6 mesures ou activités contribuant directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale (question 8) • 3 gestes démontrant l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable (question 9)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Mise en œuvre du cadre de gestion : le cadre est en élaboration au niveau de LOJIQ • Mesures ou activités contribuant directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale : 10 • Gestes démontrant l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable : 1	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 9

Appliquer davantage l'écoconditionalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Appliquer des critères de responsabilité sociale dans la gestion des programmes de LOJIQ

ACTION 4	GESTES	SUIVIS
• Appliquer des critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable dans l'évaluation des projets soumis à LOJIQ	• Développer des critères de bonification	• Action : Débutée
INDICATEURS	• Nombre de programmes utilisant les critères de bonification dans l'attribution de l'appui financier	
CIBLES	• 50 % des programmes	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Aucun programme n'utilise la grille de bonification à l'OFQJ. Par contre, la grille de bonification a été élaborée et elle est utilisée en projet pilote à l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ).	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 19

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Assurer l'équité dans l'accessibilité aux programmes de LOJIQ pour tous les jeunes du Québec.

ACTION 5	GESTES	SUIVIS
• Prendre les mesures et développer les activités nécessaires pour rendre accessibles les programmes de LOJIQ aux jeunes des milieux urbains et des régions, de même qu'aux jeunes autochtones	• Favoriser les projets en provenance de régions sous-représentées • Remettre un montant forfaitaire pour le déplacement à l'aéroport aux participants des régions	• Action : Débutée • Calcul année 0 : terminé
INDICATEURS	• Nombre d'activités (gestes) de promotion et de diffusion • Nombre de projets	
CIBLES	• Maintenir le nombre d'activités de promotion et de diffusion par rapport à l'année précédente (l'année 0 est l'année civile 2009) • Maintenir le nombre de participants par rapport à l'année précédente (l'année 0 est l'année civile 2009)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Activités de promotion et de diffusion (LOJIQ) : 8 • Nombre de participants provenant des régions : 1029	

ANNEXE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets jeunesse de développement durable.

ACTION 6	GESTES	SUIVIS
• Maintenir le développement durable dans les axes prioritaires de développement de projets jeunesse de LOJIQ	• Initier des projets internationaux en développement durable • Développer des partenariats nationaux et internationaux en vue de favoriser la création de projets en développement durable • Dans le cadre d'ententes de coopération, rendre possible la participation des jeunes du Québec et de l'étranger à des occasions de réseautage et d'échanges d'expertise sur le développement durable se déroulant sur nos territoires d'activités	• Action : Débutée • Calcul année 0 : terminé
INDICATEURS	• Nombre de projets en développement durable	
CIBLES	• Maintenir le nombre de projets en développement en se référant à l'année précédente (l'année 0 est l'année civile 2009)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Nombre de projets initiés par l'OFQJ en développement durable : 15	

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010-2011

1 TABLEAU DES RÉALISATIONS 39

2 PROGRAMMATION 40
Présentation par programmes 40

3 L'ORGANISME EN TABLEAUX 44

4 LOJIQ 47
Présentation du regroupement 47
Présentation des projets LOJIQ 47
Ententes de partenariats 48
Communications et relations publiques 49

5 ÉTATS FINANCIERS 51

ANNEXE – Plan d'action de développement durable 67

TABLEAU DES RÉALISATIONS

section I

Le bilan couvre la période du 1er janvier 2010 au 31 mars 2011. L'OFQJ, a modifié sa fin d'année financière pour le 31 mars 2011. Ce changement était rendu nécessaire en raison de la multitude d'ententes de financement avec le gouvernement du Québec. L'exercice financier 2010-2011 est exceptionnellement de quinze mois.

RAPPEL GÉNÉRAL DES PROGRAMMES

EMPLOYABILITÉ

- **Formation et emploi (F&E)**
- **Coopération institutionnelle et étudiante (CIE)**
- **Mobilité des jeunes travailleurs (MJT)**

ENTREPRENEURIAT

- **Synergie entreprises (SE)**

ACTIONS DE COOPÉRATION ET RÉSEAUTAGE

- **Action et développement (AD)**
- **Poursuite d'études collégiales et universitaires en France (PÉCUF)**

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PROGRAMME

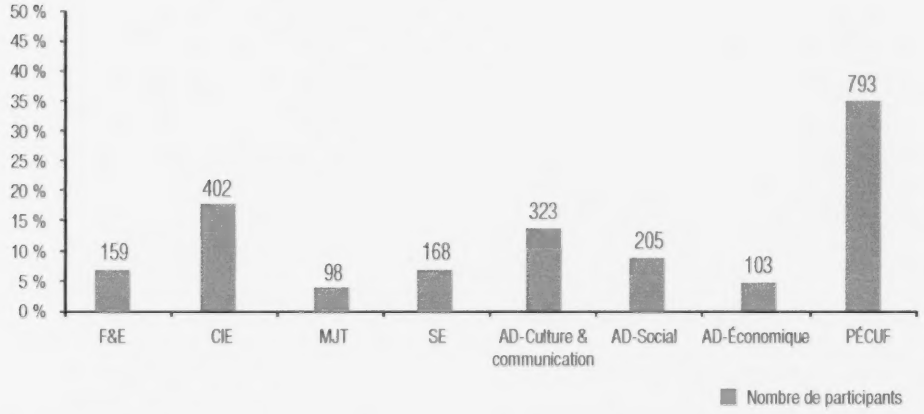

En 2010-2011, 2251 jeunes Québécois ont pris part aux programmes de l'OFQJ, comparativement à 1831 en 2009, 1804 en 2008 et à 1756 en 2007. Ce résultat s'explique d'une part par l'exercice financier tenu sur 15 mois plutôt que 12, et d'autre part par le développement et le renouvellement d'ententes avec des agences ou ministères sectoriels : Emploi-Québec (Formation et emploi), Secrétariat à la jeunesse (Formation et emploi, Synergie entreprises) et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (PECUF). Il faut mentionner également l'apport de la Fondation LOJIQ dans le soutien à l'entrepreneuriat, au développement durable et à l'insertion socioprofessionnelle.

section II

PROGRAMMATION

PRÉSENTATION PAR PROGRAMMES

FORMATION ET EMPLOI (F&E)

Ce programme vise le développement de l'employabilité pour les demandeurs d'emploi par la réalisation de stages individuels en entreprise ou de projets d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes éloignés du marché de l'emploi.

Faits saillants

- 159 participants
- 73 % des participants en stage en entreprise
- 27 % des participants inscrits dans un projet d'insertion

Exemples de projets d'insertion

Quatre Québécois ont pris part à un chantier sur une ferme-atelier de fabrication artisanale de produits du terroir cévenol. Les travailleurs de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de la Cézarenque entretiennent le domaine agricole et élaborent les produits dans des ateliers de transformation agroalimentaire. Les jeunes les ont aidés à prodiguer des soins aux animaux et ont travaillé dans les différents ateliers : restauration, charcuterie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, biscuiterie, fromagerie, magasin. Le projet s'est déroulé à Concoules, en partenariat avec ESAT La Cezarenque et le CJE Haute-Côte-Nord.

Huit jeunes artistes urbains en difficulté d'emploi ont effectué un chantier culturel consistant à préparer le Forum de la Jeunesse de la ville de Tonnerre. Cet événement a pour objectif de donner la parole aux jeunes sous plusieurs formes d'expression. Le groupe a lui-même participé à divers spectacles liés aux cultures urbaines, plus particulièrement le hip-hop, le breakdance et le graffiti. Partenaire français : Centre social de Tonnerre. Partenaire québécois : Café Graffiti Montréal.

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ET ÉTUDIANTE (CIE)

Ce programme accompagne les étudiants qui réalisent un stage obligatoire dans le cadre de leurs études.

Fait saillant

- 402 participants

MOBILITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS (MJT)

Ce programme complète l'offre de mobilité de l'OFQJ à l'intention des jeunes actifs sur le marché du travail. Il permet aux jeunes qui ont trouvé un emploi en France d'obtenir un permis de travail temporaire.

Fait saillant

- 98 participants

Il est à mentionner ici que le Québec a comptabilisé à l'intérieur du programme MJT, des effectifs notamment associés à l'envoi en France de jeunes qui y occupent des emplois d'été dans le cadre d'ententes intermunicipales. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'une entente convenue en 2008 avec l'Association Québec-France (AQF). Des emplois d'animateurs-formateurs en colonies de vacances sont également soutenus par l'OFQJ.

SYNERGIE ENTREPRISES (SE)

Ce programme vise le soutien à l'entrepreneuriat par la sensibilisation à la culture entrepreneuriale et le soutien aux jeunes entrepreneurs.

Faits saillants

- 168 participants
- 102 participants au sein du volet entrepreneur
- 57 participants au sein du volet sensibilisation
- 9 participants au sein du volet mentorat

Exemples de projets – volet sensibilisation

Huit étudiants en Gestion et exploitation d'entreprise agricole, membres de leur Club entrepreneurs étudiants, se sont rendus dans la région de Lyon pour rencontrer des exploitants ayant misé sur des saines pratiques agroenvironnementales dans le domaine des productions animales et végétales.

Partenaire français : Institut Sandar. Partenaire québécois : Cégep Saint-Jean-Sur-Richelieu.

Cinq étudiants recrutés dans le réseau universitaire ont participé à une formation en entrepreneuriat offerte par le Centre européen d'entreprise et d'innovation de Pas-De-Calais. Les participants ont eu à créer une entreprise virtuelle durant leur séjour pour évaluer leur potentiel entrepreneurial et développer leur créativité. Partenaire français : Centre européen d'entreprise et d'innovation de Pas-De-Calais.

Cinq participants, de la région de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, oeuvrant à la sensibilisation en entrepreneuriat et souhaitant acquérir de nouvelles expertises en matière d'entrepreneuriat coopératif régional, ont participé à des rencontres avec divers coopérants afin d'échanger sur les pratiques et défis rencontrés de part et d'autre. Le projet s'est déroulé à Paris, Lille et Bruxelles. Partenaire québécois : Coopérative de développement régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Partenaire français : Coopératives de France. Partenaire belge : Coopératives Europe.

Exemples de projets – volet entrepreneur

Vingt jeunes entrepreneurs recrutés par appel à candidatures ont participé au Forum mondial de développement des entreprises Futurallia à Poitiers. L'événement a regroupé plus de six cents entrepreneurs d'une trentaine de nationalités différentes. La plupart des entrepreneurs ont bénéficié d'une douzaine de rendez-vous d'affaires personnalisés et ont pu rencontrer des spécialistes du commerce international. Partenaire français : Forum mondial de développement des entreprises FUTURALLIA. Partenaire québécois : Réseau des commissariats à l'exportation du Québec.

Initié par l'OFQJ, le projet a permis à 10 entrepreneurs du domaine de l'éco-construction de prendre connaissance des différentes mesures, actions, stratégies et technologies utilisées en Europe pour assurer le développement de villes et de quartiers durables. Les entrepreneurs ont pu participer au Salon ÉCOBAT à Paris et visiter le quartier Vauban à Fribourg, capitale de l'environnement en Allemagne. Neuf professionnels ont également été recrutés dans le cadre du volet social du programme Action-développement. Partenaire français : Office franco-allemand pour la jeunesse.

Deux jeunes entrepreneurs montréalais ont joint une délégation d'entrepreneurs français et francophones afin de participer à la 1re édition du Forum ouest-africain de développement des entreprises, Africallia, à Ouagadougou au Burkina Faso. Conçu sur le modèle de Futurallia, Africallia est organisé sous la forme de rendez-vous en face à face entre entrepreneurs afin de leur permettre de créer de nouvelles opportunités d'affaires. Des entreprises de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), d'Europe, d'Asie, d'Amérique et du reste du continent africain y ont participé. Partenaire africain : Forum ouest-africain de développement des entreprises.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR CULTURE ET COMMUNICATION

Ce programme vise à soutenir les jeunes professionnels de la culture et de la communication ou les étudiants en formation à temps plein dans ces secteurs. Leurs projets touchent la création, la diffusion, la recherche, la participation à des événements et le perfectionnement professionnel dans les disciplines des arts de la scène, du cinéma, des arts visuels ainsi que de la gestion culturelle, de la muséologie, de la littérature, etc.

Fait saillant

- 323 participants

Exemples de projets

À l'initiative de l'OFQJ, douze jeunes professionnels de la culture et trois jeunes entrepreneurs culturels ont participé aux 4e Biennales internationales du spectacle (BIS), à Nantes, événement qui réunissait près de 10 000 acteurs culturels et professionnels européens de la culture et de l'industrie de la scène autour de grands débats, ateliers-projets et divers forums. La délégation OFQJ a aussi participé la veille des BIS aux Rencontres des jeunes professionnels organisées par LOJIQ où ils ont pu débattre de leurs préoccupations avec des homologues français et belges. Plusieurs d'entre eux ont également animé le stand Québec. Partenaire français : BIS de Nantes. Partenaires québécois : CALQ, SODEC, DGQP.

Pour une quatrième année consécutive, dans le cadre d'un projet croisé, douze jeunes créateurs belges francophones, français et québécois ont suivi des ateliers de réflexion et de création dédiés à la petite enfance en partenariat avec Petits bonheurs à Montréal, le Festival Méli'môme à Reims (France), le Festival L'Art et les tout-petits de Charleroi. Partenaire français : Festival Méli'Môme. Partenaire québécois : Festival Petits-bonheurs. Partenaire belge : Festival l'Art et les tout-petits.

Transat en chanson a réuni Madame Moustache, alias Geneniève Néron, en formation acoustique, et l'artiste aquitain Guillo dans un parcours de Tadoussac à Astaffort (Aquitaine). La boucle a été refermée au Lion d'or à Montréal par la présentation d'un spectacle ciselé lors des deux premiers volets du projet. Partenaires français : Voix-du-sud à Astaffort, Conseil régional d'Aquitaine dans le cadre de l'Appui aux initiatives locales de coopération avec le Québec et Conseil général des Landes. Partenaires québécois: Festival de la chanson de Tadoussac, Lion d'or à Montréal.Les groupes Trois Gars su'l Sofa, Alfa Rococo, Gadji Gadjo, Héliodrome, DJ Mini, et Jeune ballet du Québec ont effectué une tournée en France.

Lily Thibeault, comédienne, auteure et productrice de la série Le Couple.TV, a participé à la première édition de WEBTV Festival à La Rochelle, manifestation internationale de télévision sur Internet, où elle a remporté le Prix du jury Web Fiction et le Grand prix du public toutes catégories pour la série qu'elle a présentée. Partenaire français: WEBTV Festival, La Rochelle.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR SOCIAL ET ENGAGEMENT CITOYEN

Ce programme vise à soutenir l'engagement citoyen des jeunes en favorisant le développement de réseaux de partenaires, l'échange d'expertise et le perfectionnement professionnel. Le programme couvre diverses problématiques sociétales contemporaines : développement durable, interculturalisme, sciences et éthique, consommation responsable, engagement citoyen.

Fait saillant

- 205 participants

Exemples de projets

Cinq jeunes intervenants engagés, dont 2 membres du Conseil Jeunesse de Montréal, ont pris part au séminaire européen Mix City Media sur le thème de l'engagement des jeunes et les médias, à Grenoble. Cet événement a regroupé 40 jeunes européens et québécois et s'est conclue par une participation aux 12ièmes Rencontres de la démocratie locale de l'ADELS, regroupant quelque 600 personnes et présentant notamment le Village des luttes et des engagements. Partenaires français : Association Cap Berriat - Association pour la démocratie et l'Éducation locale et sociale. Partenaire québécois : Conseil Jeunesse de Montréal.

Projet préparatoire à la création prochaine de l'UPop Montréal, laquelle se veut une initiative d'éducation populaire s'inscrivant dans la mouvance des universités populaires d'Europe. Un groupe de 6 représentants de la future Upop Montréal a ainsi participé au Cinquième Printemps des UP de Bruxelles et effectué une tournée des principales UP de France. Partenaires français : Universités Populaires de Lyon, Grenoble, Caen, Arles, Aix en Provence, Paris. Partenaire québécois : OQWBJ.

Quatre responsables jeunesse du Saguenay réunis par la stratégie MigrAction, conçue pour contrer l'exode rural des jeunes, ont participé aux événements suivants :

1) Salon développement durable de Brest autour de trois axes : aménagement habitat et cadre de vie, transports et déplacements, consommation responsable.
2) Kaléidoscope, le rendez-vous avec la jeunesse du Finistère, attaché aux capacités d'initiative des jeunes dans les domaines économique, culturel et environnemental. Également au programme, rencontre des participants avec le Conseil jeunesse du Finistère et présentation de MigrAction auprès d'élus finistériens. Partenaire français : Conseil général du Finistère. Partenaires québécois : Regroupement Action Jeunesse, Forum jeunesse du Saguenay.

Conçu par des étudiants en techniques policières du Cégep de Sherbrooke en lien avec le Service de police de la ville de Montréal (SPVM), le programme Unité sans violence a vu le jour en 2006 et a été implanté dans quelques classes d'écoles primaires du Québec. Il cherche à sensibiliser les élèves à toutes les manifestations de violence et à les prévenir en abordant les thèmes de la violence verbale, physique et psychologique. Le projet en France (Paris, Seine Saint-Denis) a réuni 5 étudiants en techniques policières (accompagnés d'une enseignante et d'une policière du SPVM) et a permis des échanges sur la prévention de la violence chez les jeunes dans les milieux scolaires et policiers; le programme québécois sera éventuellement implanté en France. Partenaires français : Université Paris 12, IUFM de l'Académie de Créteil. Partenaires québécois : Cégep de Sherbrooke, Service de police de la ville de Montréal.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR ÉCONOMIQUE

Ce programme vise à soutenir le développement de réseaux de partenaires dans les milieux économiques, l'échange d'expertise et de savoir-faire ainsi que le perfectionnement professionnel. Les séjours prennent différentes formes : participation à un événement (colloque, forum, séminaire, atelier de formation) ou perfectionnement professionnel dans le cadre d'un stage en entreprise.

Fait saillant

- 103 participants

Exemples de projets

Six étudiants inscrits en technologie de la production horticole et de l'environnement à l'Institut de technologie alimentaire au campus de La Pocatière se sont rendus dans le Gers pour acquérir l'expertise de l'association Arbre et paysage en agroforesterie. Ils ont pu étudier différents modèles de gestion du territoire rural et visiter des fermes agroforestières. Partenaire français : Association Arbre et Paysage. Partenaire québécois : Institut de technologie alimentaire (ITA), campus La Pocatière.

Onze étudiants inscrits en ébénisterie au Centre de formation professionnelle 24-juin de Sherbrooke se sont rendus à Paris pour réaliser des stages d'observation dans des entreprises spécialisées en ébénisterie traditionnelle. Des visites de musées et de centres d'expositions ont également été organisées pour permettre aux participants de connaître les différentes techniques de fabrication et les matériaux utilisés par les artisans du meuble français. Partenaires français : École Boulle / Lycée professionnel Hénaff. Partenaire québécois : Centre de formation professionnelle 24-juin de Sherbrooke.

Deux étudiants inscrits à la Chaire sur les Composites à Haute performance à l'École polytechnique de Montréal se sont rendus à Paris pour participer aux Journées européennes en composites (JEC) et découvrir les dernières innovations en matière de matériaux composites et leurs principales utilisations dans l'industrie. Le séjour a permis également aux participants de visiter un Centre de recherche spécialisé dans l'aéronautique et un fabricant de moteurs qui utilise des matériaux composites dans la fabrication de turboréacteurs. Partenaires français : Salon JEC, Centre de recherché Technocampus EMC2. Partenaires québécois : Chaire sur les Composites à haute Performance, École polytechnique de Montréal.

POURSUITE D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES EN FRANCE (PÉCUF)

Ce programme accompagne les étudiants de niveau collégial et universitaire qui complètent une partie de leur scolarité en France tout en restant liés à leur établissement au Québec.

Fait saillant

- 793 participants

Mentionnons aussi

Ce programme provient d'une entente entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et l'OFQJ. Il favorise la poursuite d'études supérieures en France pour des étudiants québécois. L'entente prévoit sur une année fiscale le soutien de 592 étudiants répartis entre le niveau collégial (150 participants aux études ou en stage) et universitaire (442 participants aux études).

section III

L'ORGANISME EN TABLEAUX

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PROGRAMME

PROGRAMMES	EFFECTIFS 2010-2011 PARTICIPANTS Réalisés au 31 mars
CIE	402
PÉCUF	793
F&E	159
MJT	98
SE	168
AD Économique	103
AD Social	205
AD Culture & communication	323
TOTAL	**2251**

FORMES DES PROJETS

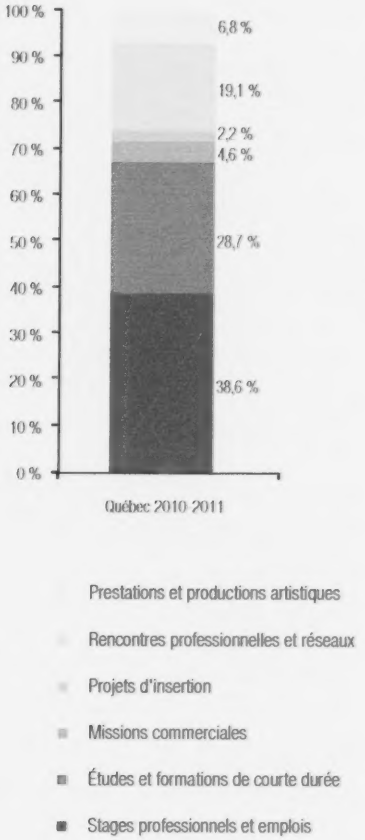

PORTRAIT TYPE DU PARTICIPANT QUÉBÉCOIS

		1er janvier 2010 au 31 mars 2011	
SEXE	F	1292	*57,4 %*
	H	959	*42,6 %*
ÂGE	18-24	1404	*62,4 %*
	25-29	509	*22,6 %*
	30-35	338	*15 %*
STATUT	Aux études	1555	*69,1 %*
	En emploi	554	*24,6 %*
	Mesure emploi - En recherche d'emploi	142	*6,3 %*
SCOLARITÉ	Universitaire	1229	*54,6 %*
	Collégial	662	*29,4 %*
	Secondaire et moins	360	*16 %*
REVENU	0 à 9 999 $	1231	*54,7 %*
	10 000 $ à 19 999 $	535	*23,8 %*
	Plus de 20 000 $	421	*18,7 %*
	Sans réponse	64	*2,8 %*
Nombre de participants		**2251**	

PROVENANCE DES QUÉBÉCOIS

Nom des régions	% au Québec *	1er janvier 2010 au 31 mars 2011
Bas - Saint-Laurent	*2,3%*	93 *4,1%*
Saguenay - Lac-Saint-Jean	*3,4%*	67 *3%*
Capitale-Nationale	*9,0%*	302 *13,4%*
Mauricie	*3,0%*	51 *2,3%*
Estrie	*3,9%*	92 *4,1%*
Montréal	*28,6%*	743 *33%*
Outaouais	*4,5%*	40 *1,8%*
Abitibi-Témiscamingue	*1,8%*	54 *2,4%*
Côte-Nord	*1,2%*	19 *0,8%*
Nord-du-Québec	*0,6%*	0 *0%*
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	*1,0%*	26 *1,2%*
Chaudière-Appalaches	*5,0%*	99 *4,4%*
Laval	*4,7%*	75 *3,3%*
Lanaudière	*5,1%*	87 *3,9%*
Laurentides	*6,1%*	120 *5,3%*
Montérégie	*17,0%*	340 *15,1%*
Centre-du-Québec	*2,8%*	36 *1,6%*
Hors Québec		7 *0,3%*
TOTAL		**2251**

** Pourcentage des jeunes 18-35 ans par région en comparaison avec la population totale des 18-35 ans au Québec.*
Source : Statistiques Canada, Statistiques démographiques annuelles 2006.

LOJIQ

section IV

PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT

L'OFQJ fait partie de LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec, qui regroupe également l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ). Né en 2007 d'une volonté politique d'offrir un guichet unique de mobilité internationale, LOJIQ est devenu l'un des principaux maîtres d'oeuvre en matière de programmes de mobilité offerts aux jeunes du Québec. En opérant une meilleure synergie entre les Offices existants et en développant de nouvelles avenues de coopération, LOJIQ consolide une expertise bien établie tout en conservant la personnalité et le caractère distinct de chacun des Offices jeunesse internationaux. La Fondation LOJIQ a également vu le jour en 2007. Celle-ci a pour objectif d'apporter un soutien financier à l'OFQJ, l'OQAJ, l'OQMJ et l'OQWBJ, visant ainsi à les aider à accomplir leur mission commune : appuyer les jeunes adultes québécois dans la réalisation de leur projet à l'international.

La Fondation LOJIQ est un organisme sans but lucratif administré par un conseil indépendant formé de représentants du milieu des affaires et de la société civile. Depuis le début de ses activités, elle met à profit la contribution de plusieurs entreprises du secteur privé.

PRÉSENTATION DES PROJETS LOJIQ

Un projet LOJIQ résulte de la synergie entre les quatre Offices (Office franco-québécois pour la jeunesse, Office Québec-Amériques pour la jeunesse, Office Québec-Monde pour la jeunesse et Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse) pour développer des projets transversaux se déroulant sur l'un ou l'autre des territoires couverts.

AU QUÉBEC

4e édition des Petits-Bonheurs

Pour une quatrième année consécutive, projet croisé réunissant douze jeunes créateurs belges francophones, français et québécois qui ont suivi des ateliers de réflexion et de création dédiés à la petite enfance en partenariat avec Petits bonheurs à Montréal, le festival Méli'môme à Reims (France) et le Festival L'Art et les tout-petits de Charleroi (Belgique).

À L'ÉTRANGER

Perfectionnement en développement coopératif régional

Cinq participants de la région de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, oeuvrant à la sensibilisation en entrepreneuriat et souhaitant acquérir de nouvelles expertises en matière d'entrepreneuriat coopératif régional, ont participé à des rencontres avec divers coopérants afin d'échanger sur les pratiques et défis rencontrés de part et d'autre. Le projet s'est déroulé à Paris, Lille et Bruxelles en collaboration avec les partenaires suivants : Coopérative de développement régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Coopératives de France et Coopératives Europe.

Cinquième Printemps des UP de Bruxelles et tournée en France

Projet préparatoire à la création prochaine de l'Université Populaire Montréal, laquelle se veut une initiative d'éducation populaire s'inscrivant dans la mouvance des universités populaires d'Europe, un groupe de 6 représentants de la future Upop Montréal a ainsi participé au Cinquième Printemps des UP de Bruxelles et effectué une tournée des principales UP de France. Le projet s'est réalisé en partenariat avec les Universités Populaires de Lyon, Grenoble, Caen, Arles, Aix en Provence, Paris ainsi qu'avec l'OQWBJ.

ENTENTES DE PARTENARIATS

Secrétariat à la jeunesse

L'OFQJ est inscrit comme partenaire de la stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Les principaux défis de la Stratégie sont de favoriser la réussite éducative, d'enrichir l'expérience et la formation, d'améliorer les conditions de vie, de soutenir les jeunes qui vivent des difficultés et d'encourager l'engagement social. L'OFQJ s'inscrit directement dans cette stratégie quinquennale par le biais de cinq mesures :

- accroître l'offre de stages professionnels à l'étranger aux jeunes diplômés des milieux collégial et universitaire;
- faciliter l'accessibilité des stages à l'étranger aux jeunes vivant dans des régions éloignées;
- soutenir la participation de jeunes Québécois à un stage ou à une activité à l'étranger afin de les sensibiliser et de les former aux valeurs entrepreneuriales ;
- encourager la participation de jeunes entrepreneurs à des formations, à des salons d'affaires à l'étranger ainsi qu'à des missions commerciales;
- jumeler des jeunes à des entreprises afin de leur permettre d'acquérir une expérience entrepreunariale lors de missions internationales.

Quelques chiffres

Le volet sensibilisation à l'entrepreneuriat se réalise grâce au soutien financier du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) au sein du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Dans le cadre de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse, le SAJ consent un octroi budgétaire de 500 000 $ pour l'exercice 2009-2014, à répartir entre les Offices.

Afin de soutenir le volet mentorat d'affaires international, toujours dans le cadre de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse, le SAJ octroie aux Offices un montant de 200 000 $ pour l'exercice 2009-2014.

Pour appuyer le volet entrepreneuriat, le SAJ fournit aux Offices un soutien de 1 000 000 $ pour l'exercice 2009-2014. Des bourses dont le montant varie entre 500 $ et 1 500 $ sont également octroyées aux entrepreneurs participants par l'entremise de la Fondation LOJIQ.

Enfin, rappelons que dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le Secrétariat à la jeunesse a consenti aux Offices pour la durée de l'exercice un montant de 1 500 000 $ pour la réalisation de stages en entreprises pour diplômés collégiaux ou universitaires en recherche d'emploi.

Emploi-Québec

Emploi-Québec est partenaire de l'OFQJ afin de permettre à des jeunes Québécois éprouvant des difficultés d'intégration au marché du travail ou étant en processus d'insertion socioprofessionnelle de pouvoir vivre une expérience internationale prenant la forme d'un stage individuel ou d'un projet de groupe. Ces projets ont pour objectifs le développement de compétences, d'habiletés ainsi que d'attitudes requises en emploi dans le but d'améliorer leur employabilité.

Un nouveau protocole d'entente triennal a été convenu pour la période 2010-2013 entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour la réalisation de stages et de chantiers d'insertion socioprofessionnelle. Un montant total de 3 356 675 $ a été accordé à répartir entre l'Office Québec-Monde pour la jeunesse, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport porte sur le programme de poursuite d'études collégiales et universitaires à l'intention des jeunes adultes québécois âgés entre 18 et 35 ans pour des sessions d'études ou des stages académiques dans les Amériques, en Communauté française de Belgique, en France et en Asie.

L'entente actuelle couvre la période 2010-2012 et octroie un montant global de 4.5 M$ à répartir entre les Offices. Le soutien destiné aux études en France reste inchangé comparativement aux années antérieures, représentant 499 648 $ annuellement.

Fondation LOJIQ

La participation d'entreprises privées en soutien aux activités des Offices jeunesse internationaux du Québec a permis la réalisation de nombreux projets en entrepreneuriat, insertion socioprofessionnelle et développement durable.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Plan de communication et nouveaux outils

En 2010-2011, la Direction des communications au Québec a poursuivi l'application du plan de communication élaboré en 2009 et a entrepris diverses actions afin de :

- Maintenir la notoriété de l'OFQJ;
- Développer la notoriété de LOJIQ en tant qu'outil unique de mobilité jeunesse internationale et en tant que référence;
- Toucher par des activités appropriées, les publics plus difficiles à rejoindre;
- Sensibiliser le grand public à l'apport d'un projet réalisé avec LOJIQ;
- Évaluer la portée de nos actions.

Harmonisation du site Internet

En 2010-2011, LOJIQ s'est engagé dans un exercice d'harmonisation de ses pratiques et de son offre de programmes. Cet exercice implique entre autres une refonte du site LOJIQ.org et l'implantation d'un nouveau système de gestion informatisée. L'ensemble des chantiers en oeuvre sont menés parallèlement et simultanément de façon à franchir une étape supplémentaire vers la formule de guichet unique LOJIQ.

Promotion jeunes entrepreneurs

Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 lancée par le Secrétariat à la jeunesse à l'hiver 2009, LOJIQ est touché directement par les mesures énoncées dans le Défi à l'entrepreneuriat. Notamment, une plus grande place y est faite quant au développement de la culture entrepreneuriale et, plus précisément, afin d'initier les jeunes entrepreneurs aux réalités mondiales de l'entrepreneuriat. Au courant de l'année 2010, LOJIQ a déployé une campagne de promotion afin de stimuler les demandes d'appuis chez ce public, incluant la mise en ligne d'un microsite lui étant destiné, un envoi postal effectué à plus de 170 intervenants-clé du milieu entrepreneurial et une bonification de tous les contacts. Ces contacts sont maintenant utilisés pour diffuser auprès des jeunes entrepreneurs des appels à candidatures.

En parallèle, la direction des communications a travaillé à la rédaction du contenu de la 3e édition du Journal *Métro*/LOJIQ. Pour cette édition, le contenu est basé sur des expériences que des jeunes entrepreneurs ont vécues grâce au soutien de LOJIQ, mais également d'une bourse de la Fondation LOJIQ.

Promotion en région

Suite aux diverses rencontres de LOJIQ lors d'une tournée de promotion en Abitibi-Témiscamingue en octobre 2009, dont un passage au 7e Colloque des Premières Nations, la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec a invité LOJIQ à présenter ses programmes dans le cadre d'une réunion nationale. Le public était composé de 77 intervenants en provenance de 29 communautés autochtones.

De plus, afin de s'assurer d'une accessibilité pour tous les jeunes des régions, de promouvoir cette accessibilité et de stimuler l'intérêt de ces jeunes pour le développement de leurs compétences à l'international, LOJIQ a été à la rencontre de partenaires dans la région de l'Outaouais en décembre dernier afin de faire connaître ses programmes. La Gaspésie est la prochaine région visée pour ce type de rencontre.

Les LOJIQ, 2e édition

Le 25 mai 2010, en présence du ministre des Relations internationales, M. Pierre Arcand, LOJIQ a souligné l'excellence de 12 projets de mobilité internationale jeunesse dans le cadre de la deuxième édition des prix LOJIQ, à l'Assemblée nationale du Québec. Au cours de l'événement, un hommage a été rendu à une personnalité marquante pour la mobilité internationale de la jeunesse québécoise : monsieur Bernard Voyer, explorateur-conférencier, ambassadeur de la Fondation LOJIQ et ancien participant de l'OFQJ.

Grâce à divers dispositifs - mise en ligne rapide des photos, des capsules vidéo filmées et montées lors de la soirée et des communiqués ainsi que la diffusion faite au sein des réseaux sociaux (facebook, youtube, twitter et flickr) - la couverture de l'événement a été à la hauteur des attentes.

États financiers de la section québécoise de l'

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

pour la période de quinze mois close le 31 mars 2011

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour la période de quinze mois close à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période de quinze mois close à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés

Le 8 décembre 2011

Montréal, Canada

*CA auditeur permis n° 8720

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

États financiers

Période de quinze mois close le 31 mars 2011

États financiers

Bilan 1

État des produits et charges 2

État de l'évolution des actifs nets 3

État des flux de trésorerie 4

Notes afférentes aux états financiers 5

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Bilan

31 mars 2011, avec informations comparatives au 31 décembre 2009

	2011	2009
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 742 $	20 110 $
Placements temporaires (note 2)	698 742	5 118
Débiteurs (note 3)	627 909	745 622
Somme à recevoir de la section française	13 380	17 833
Frais payés d'avance	32 375	15 907
	1 375 148	804 590
Immobilisations (note 4)	22 238	33 673
	1 397 386 $	838 263 $
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	619 579 $	346 057 $
Produits reportés (note 5)	84 202	181 273
	703 781	527 330
Actifs nets		
Investis en immobilisations	22 238	33 673
Réserve de trésorerie	275 000	275 000
Surplus disponible	396 367	2 260
	693 605	310 933
Engagements (note 10)		
	1 397 386 $	838 263 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

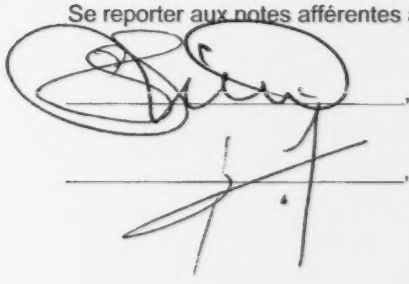

_____, administrateur

_____, administrateur

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des produits et charges

Période de quinze mois close le 31 mars 2011, avec informations comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2009

	2011	2009
	(15 mois)	(12 mois)
Produits		
Subventions (note 6)	4 663 647 $	3 582 371 $
Contributions des participants	1 084 636	862 971
Dons - Fondation LOJIQ	103 358	56 642
Projets spéciaux (note 7)	22 999	–
Revenus divers	65 483	80 142
Intérêts	7 623	4 886
	5 947 746	4 587 012
Charges		
Salaires	1 422 499	1 282 552
Charges patronales	322 558	254 000
Frais de transport des participants		
International	1 865 147	1 393 855
Local	41 777	43 713
Assurance des participants	137 750	102 974
Accueil et préparation des participants	167 455	157 878
Soutien aux projets	1 097 040	732 099
Projets spéciaux	23 161	–
Fondation	212	2 299
Mission locale et outre-mer	37 527	48 716
Communications et promotion	93 126	112 019
Frais généraux et administratifs		
Coûts fixes	246 164	295 720
Coûts variables	89 636	147 028
Amortissement des immobilisations	19 127	19 284
Perte de change	1 895	3 443
	5 565 074	4 595 580
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	382 672 $	(8 568)$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État de l'évolution des actifs nets

Période de quinze mois close le 31 mars 2011, avec informations comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2009

	Investis en immobilisations	Réserve de trésorerie	Surplus disponible	2011 Total (15 mois)	2009 Total (12 mois)
Solde au début de la période	33 673 $	275 000 $	2 260 $	310 933 $	319 501 $
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(19 127)	–	401 799	382 672	(8 568)
Investissement net en immobilisations	7 692	–	(7 692)	–	–
Solde à la fin de la période	22 238 $	275 000 $	396 367 $	693 605 $	310 933 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des flux de trésorerie

Période de quinze mois close le 31 mars 2011, avec informations comparatives de l'exercice clos le 31 décembre 2009

	2011 (15 mois)	2009 (12 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	382 672 $	(8 568)$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	19 127	19 284
Variation du fonds de roulement hors caisse lié aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	117 713	(220 567)
Sommes à recevoir de la section française	4 453	(2 718)
Frais payés d'avance	(16 468)	(2 216)
Créditeurs et charges à payer	273 522	(44 449)
Produits reportés	(97 071)	39 686
	683 948	(219 548)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 692)	(38 057)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	676 256	(257 605)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	25 228	282 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	701 484 $	25 228 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires comme suit :		
Encaisse	2 742 $	20 110 $
Placements temporaires (note 2)	698 742	5 118
	701 484 $	25 228 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers

Période de quinze mois close le 31 mars 2011

Organisme bi-gouvernemental, l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (l'« OFQJ ») est composé de deux sections implantées au Québec et en France, dont les bureaux sont situés respectivement à Montréal et à St-Denis. Elles disposent chacune d'une autonomie de gestion, justifiée par les différences de moyens, de contextes et de pratiques.

L'OFQJ a pour mission de rapprocher les jeunes des communautés du Québec et de France en offrant des programmes qui se concentrent sur le développement et le perfectionnement professionnels des jeunes de 18 à 35 ans.

En 2006, le gouvernement du Québec, dans une volonté d'offrir aux jeunes adultes québécois une ouverture unique vers l'international, a entrepris des actions afin d'établir une réelle synergie entre les trois organismes de mobilité internationale jeunesse du Québec, soit l'OFQJ, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (l'« OQAJ ») et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (l'« OQWBJ »).

Ces actions se sont concrétisées :

- par la *Loi reconnaissant des organismes visant à favoriser les échanges internationaux pour la jeunesse* (L.R.Q., chapitre 0-10);
- par la nouvelle politique internationale du Québec qui propose un accroissement de l'offre de stages à l'étranger;
- par des mesures réelles dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec;
- par la nomination d'une seule personne pour diriger les trois organismes de façon à améliorer leur fonctionnement et à assurer une plus grande cohérence de l'action gouvernementale.

Le 26 mai 2009, l'Office Québec Monde pour la jeunesse (l'« OQMJ ») a été créé. Depuis le 1er avril 2010, cet organisme agit comme gestionnaire des dépenses et activités communes à l'ensemble des offices.

L'organisme n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

La section québécoise de l'OFQJ a changé sa fin d'année financière pour le 31 mars 2011. Ce changement était rendu nécessaire en raison de la multitude d'ententes de financement avec le Gouvernement du Québec. L'exercice financier 2010-2011 est exceptionnellement de quinze mois.

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Principes comptables utilisés

Les états financiers de la section québécoise de l'OFQJ ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Placements temporaires

Les placements temporaires à court terme sont classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » et comptabilisés à la juste valeur.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel informatique	3 à 6 ans
Logiciels	3 ans

d) Constatation des revenus

Les produits affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Conversion de devises

Les produits et les charges issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. La perte/le gain sur change est reconnu(e) dans l'état des produits et charges.

f) Instruments financiers

Conformément au chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), *Instruments financiers*, et au chapitre 3861, *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, soit détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts, créances et autres passifs financiers.

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers sont tous constatés au bilan et sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des instruments détenus jusqu'à leur échéance; les prêts, créances et autres passifs financiers sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction est enregistrée à l'état des produits et charges dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme disponibles à la vente est enregistrée à titre d'élément des actifs nets.

La section québécoise a classé son encaisse et ses placements temporaires comme détenus à des fins de transaction, et les débiteurs, la somme à recevoir de la section française et les créditeurs et charges à payer, comme prêts, créances et autres passifs financiers.

La section québécoise a choisi d'appliquer le chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, au lieu des chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et 3863, *Instruments financiers - présentation*.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus oblige la direction à avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements temporaires

	2011	2009
Instruments du marché monétaire, à la juste valeur qui s'apparente au coût	698 742 $	5 118 $

3. Débiteurs

	2011	2009
Subventions à recevoir	609 481 $	674 637 $
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2 003	15 139
Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse	4 384	7 258
Office Québec Monde pour la jeunesse	11 819	–
Divers	222	48 588
	627 909 $	745 622 $

4. Immobilisations

			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel informatique	196 264 $	174 921 $	21 343 $
Logiciels	18 293	17 398	895
	214 557 $	192 319 $	22 238 $

			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel informatique	190 893 $	157 799 $	33 094 $
Logiciels	20 270	19 691	579
	211 163 $	177 490 $	33 673 $

Les acquisitions de la période totalisent 7 692 $ en 2011 (38 057 $ en 2009). Au cours de la période, l'organisme a radié des immobilisations complètement amorties totalisant 4 298 $.

5. Produits reportés

	2011	2009
Contribution des participants	74 000 $	129 300 $
Bourses Fondation	–	50 024
Subventions	5 698	–
Autres	4 504	1 949
	84 202 $	181 273 $

6. Subventions

	2011	2009
Ministère des Relations internationales	2 812 500 $	2 250 000 $
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	920 666	708 538
Emploi-Québec	471 111	370 400
Secrétariat à la jeunesse	459 370	245 871
Ministère des Relations internationales - Fondation	–	7 562
	4 663 647 $	3 582 371 $

7. Projets spéciaux

	2011	2009
Université sur le patrimoine	22 999 $	– $

8. Régime de retraite

La section québécoise de l'OFQJ offre à la plupart de ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations versées par la section représentent 8 % des salaires admissibles des participants pour un montant de 116 690 $ (98 742 $ en 2009).

9. Information sur le capital

La section québécoise définit son capital comme étant ses actifs nets. La section québécoise se finance au moyen des flux de trésorerie.

En vertu d'un règlement financier interne, la section québécoise doit se munir d'une réserve afin de pourvoir au financement de ses opérations. Cette réserve, qui doit se situer entre 50 000 $ et 275 000 $, s'élève à 275 000 $ en date du 31 mars 2011.

10. Engagements

La section québécoise s'est engagée pour l'utilisation d'un premier photocopieur en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 31 mai 2012, ainsi que d'un deuxième photocopieur en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 24 février 2014. Les paiements jusqu'à l'échéance sont les suivants :

2012	4 932 $
2013	2 852
2014	2 233

11. Instruments financiers

a) Risque de change

Une partie des charges de la section québécoise se transige en devise européenne (euros). La section québécoise absorbe la moitié de l'écart de change sur ces transactions, l'autre moitié étant absorbée par la section française à la fin de la période.

b) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, de la somme à recevoir de la section française et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins de un an.

12. Opérations entre apparentés

Section française

Dans le cours normal de ses activités, la section québécoise a effectué des opérations avec la section française.

Les opérations incluses dans les états financiers de la section québécoise sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les liens d'apparentés se détaillent par le fait que les parties engagent des frais d'accueil, d'hébergement et d'activités, chacune de leur côté pour des échanges d'étudiants, et qu'elles rapprochent leurs charges qui se soldent par un compte à recevoir ou à payer à la fin de l'exercice.

L'OQAJ, l'OQWBJ et l'OQMJ

Période comprise entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010.

En vertu d'une entente de partage avec l'OQAJ et l'OQWBJ, la section québécoise de l'OFQJ a refacturé à ces deux organismes des charges détaillées comme suit :

Salaires et charges patronales	65 332 $
Communications, frais de représentation et de déplacement	19 308
Frais d'administration	987
	85 627 $

Période comprise entre le 1er avril 2010 et le 31 mars 2011.

Le 1er avril 2010 marque le début de la mise en opération des activités de l'OQMJ. Outre sa mission qui consiste à développer les relations entre les jeunes du Québec et ceux de territoires et de pays qui ne sont pas couverts par l'un des autres organismes, l'OQMJ sera également chargé de fournir à ces derniers des services de gestion des ressources financières, humaines, matérielles et technologiques.

12. Opérations entre apparentés (suite)

L'OQAJ, l'OQWBJ et l'OQMJ (suite)

Depuis le 1er avril 2010, l'OQAJ, l'OQWBJ et la section québécoise de l'OFQJ refacturent à l'OQMJ des charges qui sont relatives aux opérations de ces organismes. Pour l'OFQJ, les charges refacturées s'élèvent à 611 694 $. L'OQMJ réalloue par la suite la totalité des charges communes aux quatre organismes. Le pourcentage de répartition par organisme est déterminé en fonction de la quote-part des subventions totales qui leur est versée. Au cours de l'exercice, l'OQMJ a refacturé à la section québécoise de l'OFQJ des montants représentant 28,53 % des charges communes aux quatre organismes. Ces charges se détaillent comme suit :

	OQWBJ	OFQJ	OQAJ	OQMJ	Total
	8,46 %	28,53 %	24,90 %	38,11 %	100 %
Programmes et développement	4 948 $	16 686 $	14 562 $	22 288 $	58 484 $
Communications	8 781	29 615	25 847	39 559	103 802
Salaires et charges patronales	96 058	323 939	282 723	432 713	1 135 433
Frais de fonctionnement et loyer	28 201	95 101	83 001	127 036	333 339
Total des charges	137 988 $	465 341 $	406 133 $	621 596 $	1 631 058 $

Les montants refacturés ont été imputés en réduction et en augmentation des charges correspondantes présentées à l'état des produits et charges. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Fondation

La Fondation des Offices Jeunesse Internationaux du Québec (la « Fondation ») a été créée le 16 janvier 2007 pour récolter des fonds afin de permettre aux jeunes du Québec d'acquérir une formation internationale par l'intermédiaire d'organismes, notamment l'OFQJ. La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies*, Partie III et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la gestion des subventions reçues pour la Fondation a été transmise de l'OFQJ à la Fondation. En 2011, la section québécoise n'a reconnu aucun produit relatif aux charges engagées pour la Fondation qui étaient, quant à elles, d'un montant de 212 $.

13. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2009 ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour la période en cours.

ANNEXE

Plan d'action de développement durable

Résultats pour la période
du 1er janvier 2010 au 31 mars 2011

UN ENVIRONNEMENT NATUREL POUR LOJIQ

En mars 2008, LOJIQ déposait son Plan d'action de développement durable. Les trois Offices se sont alors engagés à mettre sur pied les mêmes actions et atteindre les mêmes cibles. Comme le prévoit la Loi du développement durable, cette section distincte du rapport d'activité présente l'état d'avancement de la mise en application du plan d'action pour l'OFQJ. Étant donné le changement d'année financière en cours, cette annexe couvrira exceptionnellement une période de 15 mois.

ANNEXE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle, des partenaires et des employés de LOJIQ.

ACTION 1	GESTES	SUIVIS
• Informer et sensibiliser au développement durable les clientèles et les partenaires de LOJIQ	• Diffuser des nouvelles sur les initiatives en développement durable des jeunes appuyés par LOJIQ dans les bulletins d'information	• Action : Débutée • Calcul de l'année 0 : terminé
INDICATEURS	• Nombre d'initiatives diffusées dans les bulletins d'information de chaque organisme	
CIBLES	• Maintenir le nombre d'initiatives de diffusion de l'année précédente pour chaque organisme • (L'année de référence est l'année civile 2009 : 29)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Nombre d'articles : 15	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle, des partenaires et des employés de LOJIQ.

ACTION 2	GESTES	SUIVIS
• Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique	• Présenter la grille de bonification et en expliquer l'application • Organiser des activités le midi : conférences et visionnement de documentaires ayant pour thème le développement durable	• Débutée
INDICATEURS	• Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable • Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	
CIBLES	• 80 % du personnel rejoint par les activités • 50 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• 100 % du personnel rejoint par les activités • 100 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	

ANNEXE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Mise en place des mesures de gestion et d'acquisition écologiquement et socialement responsables.

ACTION 3	GESTES	SUIVIS
• Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	• Privilégier le transport en commun pour les déplacements dans le cadre du travail • Récupération multimatière • Fermeture de l'éclairage • Etc.	• Action : Débutée
INDICATEURS	• État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnemental • État d'avancement de la mise en œuvre de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale • État d'avancement de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable	
CIBLES	• Mise en œuvre du cadre de gestion environnemental d'ici 2011 • 4 mesures ou activités contribuant directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale (question 8 FIAPA 2009-2010) • 3 gestes démontrant l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable (question 9 version FIAPA 2009-2010)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Mise en œuvre du cadre de gestion : le cadre est en élaboration au niveau de LOJIQ • Mesures ou activités contribuant directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale : 4 • Gestes démontrant l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable : 2	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 9

Appliquer davantage l'écoconditionalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Appliquer des critères de responsabilité sociale dans la gestion des programmes de LOJIQ.

ACTION 4	GESTES	SUIVIS
• Appliquer des critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable dans l'évaluation des projets soumis à LOJIQ	• Développer des critères de bonification	• Action : Débutée

INDICATEURS	• Nombre de programmes utilisant les critères de bonification dans l'attribution de l'appui financier
CIBLES	• 50 % des programmes
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• La grille de bonification et son mode d'utilisation ont été présentés à tout le personnel de l'OFQJ. Elle sera mise en application pour tous les programmes lors de l'entrée en fonction du nouveau système informatique en janvier 2012.

ANNEXE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 19

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Assurer l'équité dans l'accessibilité aux programmes de LOJIQ pour tous les jeunes du Québec.

ACTION 5	GESTES	SUIVIS
• Prendre les mesures et développer les activités nécessaires pour rendre accessibles les programmes de LOJIQ aux jeunes des milieux urbains et des régions, de même qu'aux jeunes autochtones	• Favoriser les projets en provenance de régions sous-représentées • Remettre un montant forfaitaire pour le déplacement à l'aéroport aux participants des régions	• Action : Débutée • Calcul année 0 : terminé
INDICATEURS	• Nombre d'activités (gestes) de promotion et de diffusion • Nombre de projets	
CIBLES	• Maintenir le nombre d'activités de promotion et de diffusion par rapport à l'année précédente (L'année de référence est l'année civile 2009 : 8) • Maintenir le nombre de participants par rapport à l'année précédente (L'année de référence est l'année civile 2009 : 1029)	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Activités de promotion et de diffusion (LOJIQ) : 3 • Nombre de participants provenant des régions : 1131	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets jeunesse de développement durable.

ACTION 6	GESTES	SUIVIS
• Maintenir le développement durable dans les axes prioritaires de développement de projets jeunesse de LOJIQ	• Initier des projets internationaux en développement durable • Développer des partenariats nationaux et internationaux en vue de favoriser la création de projets en développement durable • Dans le cadre d'ententes de coopération, rendre possible la participation des jeunes du Québec et de l'étranger à des occasions de réseautage et d'échange d'expertise sur le développement durable se déroulant sur nos territoires d'activités	• Action : Débutée • Calcul année 0 : terminé

INDICATEURS	• Nombre de projets en développement durable
CIBLES	• Maintenir le nombre de projets en développement durable en se référant à l'année précédente (L'année de référence est l'année civile 2009 : 15)
RÉSULTATS DE L'ANNÉE POUR L'OFQJ	• Nombre de projets initiés par l'OFQJ en développement durable : 20

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Un puissant outil d'éducation et d'employabilité ouvert sur le monde

Office Franco-Québécois pour la jeunesse

Office Québec-Amériques pour la jeunesse

Office Québec-Monde pour la jeunesse

OFFICE QUÉBEC WALLONIE BRUXELLES POUR LA JEUNESSE

Rédaction : Équipe de l'OFQJ
Coordination : Direction des communications
Conception graphique : www.carteblanche.bz
Tirage : 60

ISBN Publication : 978-2-550-64985-4
ISBN PDF : 978-2-550-64986-1

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Canada, 2012

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ

L'Office franco-québécois pour la jeunesse
934, Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
lojiq.org